DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

CIRCONSCRIPTION N° 3

SAINT-JEAN-D'ANGELY

Elections Législatives

DU 23 NOVEMBRE 1958

Electrices, Electeurs,

Pendant des années vous avez subi les représentants que vous imposaient les états-majors des partis. Pendant des années vous avez réclamé le scrutin d'arrondissement afin d'élire un parlementaire de chez vous, que vous aviez eu le temps de juger et d'apprécier.

Le 23 Novembre vous voterez enfin selon vos vœux.

Ayant vécu et travaillé 25 ans parmi vous, vous me connaissez, Conseiller municipal depuis la libération, Conseiller général depuis 1949, candidat aux élections législatives de 1951 sur la liste Radicale-Socialiste, je représentais l'arrondissement de St-Jean-d'Angély. Les électeurs du canton en me réélisant à une importante majorité en 1955 au Conseil Général ont confirmé ce choix.

C'est pourquoi, fier de cette constante fidélité, encouragé par d'amicales sollicitations de mes collègues du Conseil Général et par de nombreux maires, j'ai accepté de présenter ma candidature aux élections législatives.

Je me présente, ainsi que je l'ai toujours fait, comme Radical-Socialiste, **libre de toute tendance,** car mes sentiments n'ont pas changé. Agir autrement aurait pu passer à vos yeux comme une manœuvre destinée à vous tromper.

Je pense que vous ne vouliez pas, en condamnant la IVe République, revenir au passé : vous **serez certainement déçus** par la multiplicité des étiquettes, par la floraison des initiales qui se veulent habiles; **vous serez peut-être flattés** de voir des hommes choisis à Paris accourir pour vous représenter. Il leur faudra, malgré tout leur talent, apprendre à vous connaître avant de savoir vous défendre. J'ai dans ce domaine pas mal d'années d'avance sur eux.

Monsieur Aubouin, Maire de Migron, viticulteur exploitant, m'a fait l'amitié d'être mon suppléant. Je ne considère pas qu'il ait accepté un rôle de figuration : Le scrutin d'arrondissement devant resserrer les liens entre l'élu et l'électeur, j'ai voulu marquer mon désir de maintenir des contacts étroits avec les maires et la profession agricole. Monsieur Aubouin sera toujours pour moi un conseiller précieux et écouté, en particulier dans les questions propres aux viticulteurs.

Voici d'ailleurs quelles sont les grandes lignes du programme d'action que nous souhaitons défendre.

Avant toute chose, je prends l'engagement de m'associer à toute tentative ayant pour but de regrouper les partis républicains susceptibles de s'entendre sur un programme Libéral et Social, afin de créer un parti de Gouvernement de Centre Gauche, entre la Droite classique et le Communisme marxiste, qui éviterait à la Ve République de retomber dans les errements de la IVe.

POLITIQUE AGRICOLE

La gravité de la situation économique et financière du Pays est pour une large part la conséquence du retard infligé à l'Agriculture car :

1. Le secteur agricole faute de revenus cesse d'être un client suffisant pour les autres secteurs.
2. Seules les exportations agricoles peuvent améliorer la balance des comptes.

Le redressement a été amorcé par les Décrets Félix Gaillard (Ministre Radical-Socialiste) du 18 Septembre 1957 et des 10 et 14 Octobre, qui ont fait admettre le **Principe de l'Indexation des prix agricoles.**

Il doit être consolidé et complété par une loi, car des décrets peuvent être remis en question par de nouveaux gouvernements, comme ils l'ont été par M. Antoine Pinay en ce qui concerne le prix du blé et le prix du lait.

Il faut faire adopter une charte agricole qui définitivement mette en place :

l'organisation des marchés ;
la vulgarisation ;
l'aménagement foncier ;
l'équipement individuel et collectif ;
la défense de l'exploitation familiale.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Nous nous proposons de combattre pour obtenir :

1. Une fiscalité simplifiée et plus équitablement répartie.
2. Un allègement des comptabilités en évitant de faire des commerçants des percepteurs d'impôts au stade du détail.

RENTIERS ET SALARIÉS

Garantie de pouvoir d'achat grâce à une monnaie saine et stable, assurée par un budget en équilibre.

PROGRAMME SOCIAL

Réforme de la Sécurité Sociale orientée vers une gestion mutualiste qui assure le meilleur emploi des fonds collectés et évite l'intervention étatique.

Introduction du facteur temps **par la couverture intégrale** des grosses dépenses survenant dans un temps déterminé, taux différent pour les petites dépenses.

Application à tous, sans distinction de professions, des garanties sociales (sécurité et allocations).

Garantie des retraites que peut seule assurer l'autonomie de la Caisse Vieillesse.

Possibilité pour tous d'accéder à la propriété — **non par la distribution de biens acquis** mais **par la production de biens nouveaux** — meilleure sauvegarde du droit de propriété.

Ce sont là vos désirs bien souvent exprimés.

J'espère que demain ceux qui auront la lourde responsabilité de votre avenir et du destin de la France, seront capables de s'entendre pour réaliser la politique constructive que vous attendez. L'exemple du Général de Gaulle leur donnera conscience de ce devoir sacré : s'unir pour que nous restions des Français fiers et libres !

Docteur-Vétérinaire Charles PINEAU

Propriétaire Exploitant
Conseiller Général de Saint-Jean-d'Angély
Président de la Caisse de Crédit Agricole

IMP. BRISSON ET SES FILS _ SAINT-JEAN-D'ANGÉLY